

Motion adoptée à l'unanimité par les élus du conseil d'école lors du comité de direction du 24 janvier 2011.

Le comité de direction de Polytech'Lille souhaite joindre au référentiel des tâches proposé aux conseils de l'université les réserves importantes suivantes.

1. Les délais impartis pour établir ce référentiel n'ont pas permis de réaliser une consultation des personnels nécessaire à une évaluation sérieuse de la charge de travail réelle nécessaire à l'accomplissement de chaque tâche.
2. Les volumes de reconnaissance de service indiqués sont une base de travail qui nécessite d'être modifiée. Ces volumes ont été proposés en s'inspirant largement des reconnaissances attribuées par le passé dans un contexte de gestion de la pénurie et avant la mise en place des réformes de l'enseignement supérieur.
3. Pour interpréter ce tableau, il sera nécessaire de clarifier la signification de l'heure de service en terme de temps de travail effectif.